

Compte rendu de l'assemblée citoyenne hebdomadaire de Langon

Date : 15/05/2019 de 19h30 à 22h30

Participants : 22

Lieu : Salle des grottes de Saint Macaire

Référent : Guillaume Secrétaire : Florence

Modérateur(s) : Bruno

Ordre du jour

Suite des débats et de la validation de l'appel de l'assemblée du 7 avril 2019 de St Nazaire

1. lecture de l'appel

Dimanche 07/04/2019
Saint-Nazaire

Assemblée des Assemblées des Gilets Jaunes

Cet appel sera soumis au vote par les assemblées locales

Nous, Gilets Jaunes, constitués.e.s en assemblées de nos Assemblées locales, réunis à Saint-Nazaire les 5, 6 et 7 avril 2019, nous adressons au peuple dans son ensemble.

1 A la suite de la 1ère assemblée de Commercy, environ 200 délégations présentes poursuivent leurs combats contre les politiques d'extrémisme libéral pour la Liberté, l'Égalité et la Fraternité !

2 Malgré l'escalade répressive du gouvernement, l'accumulation de lois qui aggravent pour tous les conditions de vie, qui détruisent les droits et libertés ; la mobilisation s'enracine pour changer le système incarné par Macron !

3 Pour seule réponse aux aspirations convergentes des gilets jaunes et autres mouvements de luttes, le gouvernement panique et oppose une dérive autoritaire.

4 Depuis 5 mois, partout en France, sur les ronds-points, les parkings, les places, les péages, dans les manifestations, au sein de nos assemblées ; nous continuons à débattre, à nous battre contre toutes les formes d'inégalités, d'injustice, de discriminations, et pour la solidarité et la dignité.

5 Nous revendiquons

- l'augmentation générale des salaires, des retraites et des minimas sociaux ;
- des services publics pour toutes et tous.

6 Notre solidarité et nos luttes vont tout particulièrement aux 9 millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté.

7 Conscients de l'urgence environnementale, nous affirmons « Fin du monde, fin du mois, même logique, même combat ! »

8 Face à la mascarade du grand débat, face à un gouvernement non représentatif et au service d'une minorité privilégiée, nous mettons en place les nouvelles formes d'une démocratie directe.

9 Concrètement, nous reconnaissons que l'Assemblée des assemblées peut recevoir des propositions issues des assemblées locales et émettre des orientations (comme l'appel de la première Assemblée des Assemblées de Commercy) Ces orientations sont ensuite systématiquement soumises aux groupes locaux.

10 L'Assemblée des assemblées réaffirme son indépendance

11 à l'égard des partis politiques, des organisations syndicales, et ne reconnaît aucun leader auto-proclamé.

12 Pendant 3 jours, en assemblée plénière et par groupes thématiques, nous avons toutes et tous débattu et élaboré des propositions sur nos revendications, actions, moyens de communication et de coordination.

13 Nous nous inscrivons dans la durée et décidons d'organiser une prochaine assemblée des assemblées en juin.

14 Afin de renforcer le rapport de force, de mettre l'ensemble des citoyennes et citoyens en ordre de bataille contre ce système, l'Assemblée des assemblées appelle à des actions dont le calendrier sera prochainement diffusé par le biais d'une plate-forme numérique dédiée et sécurisée.

15 L'Assemblée des assemblées appelle à élargir et renforcer les assemblées locales souveraines et à en créer de nouvelles.

16 Nous appelons l'ensemble des Gilets Jaunes à diffuser cet appel et les conclusions de notre Assemblée.

17 Les résultats des travaux réalisés en plénière sont mis à disposition des assemblées locales pour alimenter les actions et les réflexions des assemblées.

18 Nous lançons plusieurs appels : sur les Européennes, les assemblées citoyennes et populaires locales, contre la répression et pour l'annulation des peines des prisonniers et condamnés du mouvement.

19 Il nous semble nécessaire de prendre un temps de 3 semaines pour mobiliser l'ensemble des Gilets Jaunes et convaincre celles et ceux qui ne le sont pas encore ! Nous appelons à une semaine Jaune d'actions à partir du 1er Mai.

20 Nous invitons toutes les personnes voulant mettre fin à l'accapement du Vivant à assumer une conflictualité avec le système actuel, pour créer ensemble, par tous les moyens nécessaires un nouveau mouvement social écologique populaire.

21 La multiplication des luttes actuelles nous appelle à rechercher l'unité d'action.

22 Nous appelons à tous les échelons du territoire à combattre collectivement pour obtenir la satisfaction de nos revendications sociales, fiscales, écologiques et démocratiques.

23 Conscients que nous avons à combattre un système global, nous considérons qu'il faudra sortir du capitalisme.

24 Ainsi nous construirons collectivement ce fameux « toutes et tous ensemble » que nous scandons et qui rend tout possible : nous construisons toutes et tous ensemble, à tous les niveaux du territoire.

25 Le pouvoir du Peuple, par le Peuple, pour le Peuple. Ne nous regardez pas, rejoignez-nous !

L'Assemblée des Assemblées des Gilets Jaunes

Patrick et Pascal Aubry sont présents pour compléter un documentaire qu'ils préparent sur le thème de la démocratie.

Les personnes, qui ont donné leur nom, ne souhaitant pas apparaître sur le documentaire seront retirées de la bande image. (La secrétaire de séance a noté les prénoms et la reconnaissance par les habits).

Au vu de la présence de nombreuses nouvelles têtes, le référent fait un rapide retour sur les compte-rendus précédents. voir sur le blog <https://giletsjaunes33sud.wordpress.com>

2. débat et vote pour chaque paragraphe

Nous continuons le travail de relecture et approbation ou correction de l'APPEL de SAINT NAZAIRE où 700 représentants de toute la France ont participé à l'ASSEMBLEE DES ASSEMBLEES. (pendant 3 jours en groupes de travail et assemblées plénières)

Rappel : Le but de cet appel est l'information et la diffusion à tous les GJ et non GJ. Les paragraphes de cet appel sont étudiés les uns après les autres et ce depuis plusieurs séances. Ils apparaissent dans les comptes-rendus précédents.

Paragraphe 8 : "Conscient de l'urgence environnementale...." est approuvé à 17 voix. 4 abstentions. 0 contre.

Paragraphe 9 : "Face à la mascarade du grand débat...."

21 voix POUR. 0 abst. 0 contre.

Paragraphe 10 : "Concrètement nous reconnaissons que l'assemblée des assemblées..." pour cet article, de nombreuses prises de paroles.

Excellent exemple des enjeux de la démocratie directe ! Est rappelé qu'il ne s'agit pas de jouer sur les mots mais bien de définir ce dont on a réellement besoin.

Ce paragraphe semble vouloir définir le fonctionnement entre les assemblées locales et les propositions qui en émanent, et comment elles sont apportées puis validées ou non par l'assemblée des assemblées.

Il semblait donc important d'y passer du temps afin d'en définir clairement les règles voulues par l'assemblée de Langon

Petit à petit une nouvelle proposition se dessine dont voici la trame qui sera reconsidérée à la prochaine séance avant vote final :

"Concrètement l'assemblée des assemblées (As des As) constituées de délégué-es mandaté-es par les assemblées locales, reçoivent des propositions des assemblées locales, en fait l'inventaire et travaille collectivement sur ces propositions. Cet inventaire, nourri du travail de l' As des As, revient alors vers les assemblées locales pour qu'elles s'emparent de ces sujets : soit les travaillent à nouveau dans l'optique de la prochaine As des As, soit les appliquent directement. »

- (peut être ajouté : "blocs d'idées" -issus des inventaires- / l'As des AS développe des pistes écrites qui reviennent.../

- l'inventaire fait en amont de l'As des As par bloc électronique...)

Fin de séance : proposition d'organisation de l'assemblée :

- en formant des groupes de travail dès qu'un grand nombre de personnes rend cela possible. => avis plutôt défavorables pour raison de créativité plus importante si tout le monde participe...

- en n'utilisant pas de grand cercle (comme on faisait au début à Loupiac) donc plutôt une configuration en arc de cercle, afin que nous puissions tous et toutes mieux entendre et que le-a modérateur-trice puisse mieux lire les numéros qui permettent les prises de parole. => avis plutôt favorable. (la salle des grottes ne permet pas un grand cercle de toute manière. proposition de redemander la salle de St Pierre d'Aurillac, toujours libre le mercredi => pas de décision prise).

Clôture : 22h

Prochaine assemblée le mercredi 22 mai 2019 à 19 h 30 à la salle des grottes de Saint Macaire.

Fin de séance.

La secrétaire
Florence

Corrigé par le référent
Guillaume

**Ceci est uniquement un projet de compte-rendu
devant être adopté lors de l'assemblée du
22/05/2019**